



Notre évolution sociale

Il y a une littérature assez développée déjà et des documents photographiques nombreux pour nous apprendre comment les Belges ont entrepris la colonisation des Congolais et quels sont les genres de vie et de mœurs des dits Congolais. Ces documents ne feront que se multiplier, et l'on peut affirmer — à moins d'un cataclysme improbable, qui détruirait toutes nos bibliothèques — que, dans quelques siècles, quand les Africains d'alors voudront se rendre compte de ce qu'étaient leurs ancêtres et comment ils sont devenus Belges, ils auront plus de facilités que nous n'en avons, nous, pour savoir comment nos ancêtres à nous vivaient et comment ils ont pris rang dans la civilisation mondiale.

En dehors de quelques vagues allusions de géographes de l'antiquité à des Keltés, Gallates ou Gaulois qui vivaient dans les régions perdues de l'Europe occidentale, mais où déjà des commerçants hardis, mais muets par intérêt, s'aventuraient pour y faire des affaires, tout ce que nous savons ou croyons savoir relativement à la nature des habitants de nos contrées avant le commencement de l'ère chrétienne et même pendant les cinq premiers siècles de cette ère, ne sont que conjectures, basées soit sur des reliques matérielles que l'on a trouvées enfouies dans le sol, soit sur des analogies ou des raisonnements tirés de l'étude de l'ensemble de la civilisation romaine et de sa chute sous les efforts combinés de tous les « Barbares », y compris les Belges.

Les reliques matérielles, ce sont les silex et les restes de repas trouvés dans les carrières des environs de Mons, dans les grottes du pays mosan et dans les tourbières du pays flamand; ce sont les tombes, et les objets funéraires qu'elles renferment; ce sont les ruines des *villas*, quelques pans de murs de fortifications, des ponts, des routes, des stèles votives et des monnaies, toutes choses qui, à vrai dire, sont nombreuses dans nos musées et dans nos collections particulières et qui ont déjà été décrites maintes et maintes fois.

Ce sont ces choses sur lesquelles on a édifié tout ce que l'on croit savoir au sujet des Finnois, espèces de Lapons qui auraient été les premiers habitants de nos grottes et de nos villages lacustres ou palustres, au sujet des Ligures, qui leur auraient succédé et qui n'ont guère laissé que des noms géographiques; au sujet des Keltés, qui dominaient ici quand la conquête romaine eut lieu; au sujet des Belgo-Romains, enfin, qui furent la caste dominante pendant les trois premiers siècles de notre ère et furent balayés par les Barbares francs. Et il fallut trois ou quatre siècles encore à ces derniers pour apprendre à écrire et à lire et à adopter ainsi les grandes lignes de la civilisation européenne, y compris la religion du Christ.

De quand datent les premiers silex intentionnellement taillés, de quand les pierres polies, de quand les armes et les outils de bronze, de quand les armes et les outils de fer, de quand les

pierres levées et les monuments dits druidiques? N'étions-nous pas des cannibales? N'y avait-il pas déjà ici des représentants des différentes souches de l'humanité, des hommes à face prognathe et des hommes à face orthognathe, qui, se rencontrant dans leurs migrations et dans les déplacements de leurs camps, luttaient jusqu'à la mort pour s'emparer des endroits où il faisait meilleur vivre et réduisaient les femmes et les enfants des vaincus à l'esclavage?

N'y a-t-il pas, de notre temps encore, dans les régions les plus arides du pays, des représentants de ces races arriérées, des paysans qui ressemblent singulièrement à des Lapons?

Toutes questions insolubles ou à peu près. Combien de siècles nos ancêtres ont-ils vécu dans la sauvagerie, quand, là-bas, bien loin, dans les pays du soleil, en Assyrie, en Egypte, en Phénicie, en Etrurie, en Grèce, florissaient et s'entre-détruisaient des peuples de haute culture et de vie sociale intense?

Ces peuples, comme je l'ai dit, détachaient vers nos régions des commerçants aventureux qui, faisant le périple de la Méditerranée, remontaient le Rhône, franchissaient les cols des Vosges et redescendaient la Moselle, le Rhin et la Meuse pour arriver ainsi à la mer du Nord et à l'Escaut.

Grâce à eux, quand Rome eut, à son tour, conquis l'empire du monde et la prépondérance commerciale, nos ancêtres avaient déjà acquis une civilisation spéciale assez policée et, en tout cas, plus développée que celle que nos contemporains ont rencontrée

au Congo. Car, s'il est acquis que des peuples de grande culture: Phéniciens, Egyptiens et Européens, ont pénétré, de tout temps, dans l'Afrique centrale, il est constant que la conquête arabe a arrêté à la fois l'essor individuel et les tentatives de confédération des peuples des bords du Congo.

Chez nous, au contraire, l'esprit fédératif était déjà très développé quand Jules César vint pour nous conquérir; et il dut combattre nos ancêtres, en bloc et en détail.

Cette différence entre le stade de civilisation des anciens Belges et celui des noirs a fait que nos contemporains ont pu, en général, pénétrer pacifiquement au cœur de l'Afrique. Mais quand

ils ont eu à attaquer ou à se défendre, ils étaient dans des conditions bien plus favorables que ne l'étaient César et ses lieutenants. Ceux-ci n'avaient guère de supériorité dans l'armement, ni même dans la tactique; tandis que Livingstone, Stanley et tous ceux qui ont suivi l'emportaient sur leurs adversaires de toute la supériorité de leurs armes à répétition et à longue portée, sur les flèches, les sagaies et quelques vieux fusils de contrebande dont les Arabes avaient armé les noirs. Il n'y eut d'ailleurs aucune de ces formidables batailles rangées dont l'histoire de la conquête de la Gaule par les Romains rapporte les péripéties.

Quand le plus fort de la conquête romaine eût été fait par la guerre et les dévastations, l'œuvre de la transformation de notre civilisation keltique en civilisation belgo-romaine commença dès le premier siècle de notre ère.

Et colonisation pour colonisation, *mutatis mutandis*, il est impossible de ne pas être frappé de la similitude des procédés par lesquels les peuples européens du xx^e siècle transforment les civilisations africaines, avec les procédés employés par les Romains, tout au moins avec ce que nous savons ou nous conjecturons de ces procédés.

Main-mise de l'Etat colonisateur sur toutes les terres vacantes ou considérées comme telles; répartition de ces terres par l'Etat entre ceux qui les convoitent pour les exploiter; établissement des impositions au profit de l'Etat en corvées ou en nature, faute d'argent; organisation d'un système administratif et judiciaire



Gozée. — Menhir le « Zeupire ».

calqué sur les systèmes administratifs et judiciaires de la métropole; organisation de la force armée, tantôt par le volontariat, stimulé par le prestige de l'uniforme, de la possession d'une arme perfectionnée et par l'appât de la solde et la perspective d'une récompense en terre, en honneurs ou en argent, tantôt par l'enrôlement forcé, par l'impôt du sang.

Ne sont-ce pas là tous les actes des gouvernements européens actuels dans leurs colonies? Comme ce sont ceux dont on ren-



Hollain. — Pierre levée.

contre l'énumération dans les documents législatifs et les rares récits qui nous sont restés de la colonisation de la Belgique par les Romains. Et ce sont ces actes qui donnèrent lieu aux révoltes de nos ancêtres, comme ils donnent lieu, de nos jours, aux soulèvements épars des nègres.

Il n'en est pas moins vrai que notre pays fut complètement transformé pendant la durée de la domination romaine, matériellement surtout. Il n'y a qu'à regarder les listes des monuments et vestiges romains, que l'on rencontre partout, dans nos villes et dans nos campagnes, jusqu'au milieu de nos forêts.

Nous avons joui ici, certainement, d'une activité agricole considérable, dont nos villas, nos cimetières antiques, nos tumuli, nos « châteaux César », nos chaussées, improprement dites « de Brunehaut », ne nous donnent plus qu'un faible reflet.

Nous étions à la frontière de l'Empire romain, nous étions chargés de défendre la limite entre la latinité, la civilisation latine et la Germanie, la civilisation des Barbares. Et cette limite même entre les Wallons et les Thiois, Germains ou Flamands, est restée un phénomène permanent extrêmement caractéristique dans notre pays; d'autant plus curieux qu'il ne dérive pas de l'existence de montagnes infranchissables ou d'un bras de mer, comme dans d'autres régions de la terre.

J'ai dit, tout à l'heure, que les plus actifs ferments de la transformation des Belges en Romains avaient été les allocations de récompenses en terres, en honneurs et en profits.

En employant ce mot « honneurs », j'ai trouvé une transition facile pour expliquer le passage de la civilisation romaine à la civilisation franque.

Car si c'est, en fait, par la concession des *Honores* que les Romains ont fait de l'élite de nos ancêtres des Belgo-Romains, en leur concédant des commandements dans les armées, en les envoyant guerroyer, avec profit, dans toutes les parties du monde, en leur concédant, à leur retour dans leur patrie, de vastes domaines où ils érigeaient des fermes ou villas prospères, en affermant ensuite aux plus riches d'entre eux la tâche de la rentrée des impôts et les produits des droits de douane, si c'est par tout cela que la civilisation et les idées latines et les idées d'impérialisme se sont introduites, implantées et développées

chez nous; ce fut aussi pour des *Honores*, pour un nouveau partage des profits de la souveraineté, que le royaume de Mérovée et de Clovis se substitua dans nos régions au gouvernement des derniers agents romains.

Et la Féodalité, qui succéda à l'impuissance, à l'anarchie des fils de Charlemagne, ne fut que l'établissement de l'hérédité des honneurs définitivement reconnue, en propres termes, par le Capitulaire de Kiersy, de l'année 877. Alors, avec cette hérédité de tous les démembrements de la puissance souveraine, avec la permanence des immunités ou principautés territoriales ecclésiastiques, au milieu des conflits et des guerres des seigneurs contre les seigneurs, l'unité gouvernementale suprême dut se rétablir peu à peu, par la constitution des duchés et des comtés de grande étendue, par la fédération de ces principautés enfin, pour arriver à la France révolutionnaire et à la Belgique actuelle.

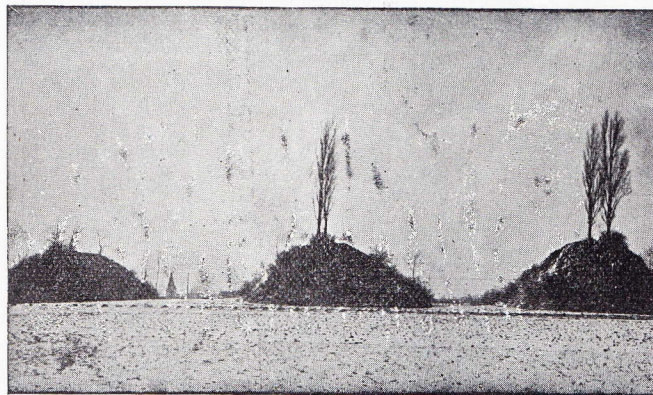
De peuple à coloniser qu'ils avaient été, les Belges devinrent, dès le XII^e siècle, un peuple marchant à l'avant-garde de la civilisation européenne; parce que — malgré les désastres et les ruines occasionnées par les guerres — les « petits », le « commun » travaillaient sans relâche au défrichement du sol, à l'exploitation des mines et des carrières, à la transformation des végétaux et des minéraux par l'industrie; parce qu'ils avaient repris à l'Orient, pendant les Croisades, quelques-uns des tours de main et des procédés qui avaient été perdus pendant l'obscurité des siècles barbares; parce que nos seigneurs, enfin, avaient favorisé, d'une part, l'accroissement de la population rurale, par l'atténuation du servage et des impôts corrélatifs, et, d'autre part, la force des villes, par la reconnaissance de l'autorité de leurs corporations industrielles sur des territoires étendus. Ces deux dernières mesures, qui avaient en vue, avant tout, il est vrai, l'accroissement des profits des seigneurs et des princes, tournèrent à l'avantage et au développement de la civilisation, de *notre* civilisation, jusqu'au XV^e siècle.

Nous ne cessâmes jamais d'avoir des relations commerciales étendues avec le monde entier, et nombre de nos compatriotes se répandirent et s'établirent en France, en Angleterre, en Allemagne et jusque dans les pays de l'Orient, soit que des calamités telluriques les eussent chassés des terres qu'ils exploitaient, soit que les rivalités industrielles et les événements économiques leur eussent rendu la vie impossible dans nos villes.

Nous avons été l'axe de la civilisation européenne jusqu'au XV^e siècle. Et si, depuis lors, nous avons perdu cette situation, l'interpénétration, l'endosmose des peuples, plus développée que jamais, à la suite de la découverte de l'imprimerie et de l'organisation régulière des communications par terre et par eau, a amené, dès le XVII^e siècle, un nivellement permanent des idées et des manières de vivre, dont la France était devenue l'initiatrice. Et notre réunion momentanée à la République et à l'Empire, au commencement du XIX^e siècle, nous a identifiés, en quelque sorte, aux Français eux-mêmes.

Est-ce un bien, est-ce un mal?

Je ne me charge pas, au nom de tous les membres du Touring



Tirlemont. — Les tumuli.

Club, d'y répondre, tout au moins au point de vue moral, intellectuel et administratif. *Tot capita, tot census*. Les avis sont très partagés sur ce sujet, et nous n'y serons plus, quand les siècles à venir prononceront leur jugement.

Au point de vue matériel, en tout cas, nous n'avons rien à envier à aucune nation de l'Europe occidentale. Et nous sommes bien, semble-t-il, en ce moment, le carrefour le plus actif et le plus mouvementé de l'universelle activité humaine...

Si, malgré la proclamation, dans nos lois, de l'égalité de tous les Belges, nous avons conservé la manie, les préjugés des « classes », — préjugés qui datent de loin, voire même de la Barbarie, préjugés qui ont, à travers les siècles, constitué la noblesse, les *curiales* romains, les lignages, les *poorters* ou bourgeois des villes privilégiées, les esclaves, les serfs, les règles héraldiques, les règles des préséances, etc., etc., — si, dis-je, il y en a, parmi nous, qui continuent à vouloir se classer en des catégories distinctes, l'égalité des droits politiques est devenue irréductible et elle nous entraîne vers une évolution démocratique dont il est téméraire de prédire la forme future.



Laeken. — La voie romaine.

Maintenant, amis touristes, que vous avez bien voulu me suivre dans ces considérations sociologiques, passablement sérieuses, si vous voulez savoir quelles traces ce développement de notre civilisation a laissées, vous pourrez en trouver ailleurs que dans les documents de nos archives, dans les curiosités et les œuvres d'art de nos cités et de nos musées et dans les livres de nos bibliothèques.

Jetez un coup d'œil sur une carte géographique un peu détail-



Montignies-Saint-Christophe. — Pont romain.

lée, lisez même seulement l'énumération des villes et des villages dans l'*Indicateur* de nos chemins de fer. Voyez les grands tracés des routes et des chemins de terre qui ont, sous forme de sentiers, certainement été élaborés par nos ancêtres sauvages, améliorés ensuite par les Belgo-Romains et maintenus à travers les siècles ;

étudiez aussi l'étymologie des noms de lieux. Et vous reconnaîtrez qu'à côté des noms qui remontent aux Keltes, aux Ligures, voire aux Finnois, chaque siècle a laissé des marques de son passage : depuis les noms d'origine romaine jusqu'aux qualificatifs empruntés à des événements contemporains, en passant par les souvenirs de la Féodalité et par ceux des étrangers : Bourguignons, Espagnols, Autrichiens, Français, Hollandais, qui ont été nos maîtres ou nos commensaux.

J'ai déjà eu l'occasion, à maintes reprises, d'attirer votre attention sur ces multiples réminiscences des temps anciens qui couvrent notre pays. Je vous rappellerai seulement que les noms de nos principaux fleuves et cours d'eau et les noms de lieux terminés en *lar* sont, probablement, contemporains des premiers aborigènes et des Ligures ; que les noms terminés par *ik* ou *yk*, *enne*, *mag*, *ham* sont d'origine keltique ; que les noms comme Blandain et les innombrables « villes, villers, castres, et castiaux ou *casteele* » datent du temps de la prédominance des Romains, et que la période franque et d'extension de la religion chrétienne nous ont donné les syllabes *maal*, *sele*, *ghem*, *sart*, *rode*, *mark*, *kerke*, *munster*, *munk*, *croix*, *saint*, etc., etc. La Féodalité, enfin, a laissé les qualificatifs : « alleud, hove, court, motte, mesnil, cense » et le régime espagnol, pour ne parler que de celui-ci, a créé Philippeville, Charleroi, par exemple, au XVI^e siècle.

Une remarque générale s'impose à ce sujet. C'est que l'immense majorité de ces noms de lieux se composent d'un nom d'homme et d'un substantif désignant un détail topographique : la terre elle-même ou un objet qui y est incorporé. C'est la confirmation que notre civilisation a pour base essentielle l'appropriation du sol par les individus, avec tous les profits, directs et indirects, qui dérivent de cette appropriation.

Nous ne nous doutons guère, n'est-ce pas, quand notre attention n'est pas spécialement attirée sur ce fait, qu'il y ait un enseignement d'un ordre aussi élevé à tirer de l'énumération et de l'étude des noms des endroits où nos promenades nous conduisent ?

MAURICE HEINS.



Automobilisme

Péruwelz au Littoral par bonnes routes.

PÉRUWELZ, *Bury*, 4 kilomètres pavés ; *Barry*, Tournai, 16 kilomètres, accotement macadam ; *Pecq*, 10 kilomètres, accotement macadam ; *Estaimbourg*, *Estaimpuis*, *Herseaux*, MOUSCRON, 12 kilomètres, bons pavés ; MENIN, 10 kilomètres, pavés en partie bons ; YPRES, FURNES, 51 kilomètres, beau macadam ; NIEUPORT, 11 kilomètres, beau macadam ; OSTENDE, 20 kilomètres, beau macadam en suivant le canal de Nieuport.

× × ×

Circulation internationale des automobiles.

Nous avons déjà donné le texte de la Convention internationale signée à Paris le 11 octobre 1909. La Chambre et le Sénat belges l'ont ratifiée le 22 avril dernier. Le *Moniteur* du 15 mai publie l'arrêté royal, daté du 29 avril, qui promulgue la loi.

Voici les noms des dix-sept puissances qui ont adhéré : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Principauté de Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie.

Il n'y manque guère que la Suisse, la Suède, la Norvège, les républiques de Saint-Marin et d'Andorre, le Danemark et le grand-duché de Luxembourg.

Restent maintenant les mesures d'application qui permettront aux motoristes de circuler librement dans tous les pays adhérents, moyennant des formalités assez simples.

En ce qui concerne notre pays, nous ne nous expliquons pas trop le pourquoi du retard des arrêtés ministériels concernant la matière.

Il est probable que, peu après le 22 mai, le nouveau règlement sur la police de roulage, l'habilitation des sociétés pour la délivrance d'un certificat international de route, etc., seront également promulgués. Attendons.

H. C.

Nous conseillons vivement à nos lecteurs de lire attentivement nos annonces, plusieurs d'entre elles mentionnant pour nos membres des réductions fort intéressantes.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :
3 francs
Les dames sont admises



SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'*Annuaire*, du *Manuel du touriste*, du *Manuel de conversation*, du *Catalogue de la bibliothèque* et, deux fois par mois, du *Bulletin officiel illustré*.

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION 15 francs au lieu de 20 francs
— A BRUXELLES-KERMESSE 7 fr. 50 » 10 »



POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :
ABONNEMENTS A L'EXPOSITION 15 francs au lieu de 20 francs
— A BRUXELLES-KERMESSE 7 fr. 50 » 10 »

Exposition Universelle = et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910

Tirage : 59,000 exemplaires